



N°DEL90-2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le **VINGT ET UN** du mois de **JUILLET** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **15 JUILLET 2021**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – M. DAGES Pascal – M. BENALIA BROUCH Amine – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – M. ARRAS Alexis – M. RELAUX Julien – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – M. LOUME Yves – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. LAVIGNE Pascal – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – Mme SABOURAULT Bérengère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – M. GODOT Alain – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. BLANES Jean-Claude – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard – Mme BOGNENKO SANIEZ Alexandra – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme AUDOUY Véronique
Mme LOUBERE-BERTHELON Marie-Constance
Mme HENAULT Marylène
Mme LABARCHEDE Martine
Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle
Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle
M. LE BAIL Gérard
Mme LAGRASSE Catherine

Donne pouvoir à :

M. CARRERE Christian
M. RENDE Grégory
M. LAUSSU Guillaume
Mme DEDIEU Martine
M. STETIN Pierre
M. LOUME Yves
Mme SABOURAULT Bérengère
M. LAFOURCADE Laurent

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme AUDOUY Véronique – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – Mme HENAULT Marylène – Mme LABARCHEDE Martine – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. LE BAIL Gérard – Mme LAGRASSE Catherine – M. CHAHINE Hikmat.

Secrétaire de séance : Mme DUTOYA Guylaine

OBJET : ADHESION AU RESEAU DEPARTEMENTAL D'INCLUSION NUMERIQUE PIN40 ET CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DE MESSAGERIE ELECTRONIQUE « LANDEMAIL.FR »

Monsieur le conseiller communautaire délégué expose,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-6 et L.5216-5,



Vu les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et notamment sa compétence Création et gestion de maisons de services au public,

Vu la délibération du 14 avril 2021 validant la mise en place de l'Espace France services,

Considérant que les aidants et conseillers numériques sont régulièrement confrontés à l'obligation de créer une adresse électronique, voire de la gérer, pour les personnes qu'ils accompagnent dans leur démarche d'accès aux droits.

Cette situation pose les problèmes de la gestion des données d'authentification, de l'accès aux correspondances, mais aussi du choix par un aidant d'un service marchand pour le compte des usagers.

L'ALPI, dans le cadre du Réseau Départemental d'Inclusion Numérique, offre la possibilité aux aidants issues de structures partenaires de créer une adresse électronique au sein d'une interface adaptée, ne les contraignant pas à avoir accès aux données d'identification de l'utilisateur (mot de passe notamment) et permettant également de procéder au renouvellement de ces données par des moyens adaptés aux usagers (mail secondaire, SMS voire message vocale transmis à l'utilisateur). Le service répond aux besoins essentiels des usagers dans le cadre de démarches dématérialisées, à savoir : une messagerie électronique conforme aux standards en termes de sécurité, de fiabilité et de disponibilité associé à un espace de stockage en ligne (« cloud ») permettant de conserver des documents numériques utiles à l'utilisateur.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A LA MAJORITE (57 VOTANTS : 56 POUR ET 1 ABSTENTION),

Article 1 : APPROUVE la convention de mise à disposition du service de messagerie électronique « Landesmail.fr » ci-jointe,

Article 2 : APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax au réseau d'inclusion numérique « PIN40 »,

Article 3 : AUTORISE le Président à signer la convention de mise à disposition ainsi que l'accord d'adhésion,

Article 4 : AUTORISE le Président à désigner un référent parmi les agents du Grand Dax.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 21 juillet 2021

LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.